

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Excellences, Chers collègues,

La France se réjouit de la tenue de cette réunion du Groupe intergouvernemental d'experts du financement du développement, sur un sujet d'autant plus pertinent après les débats qui ont eu lieu pendant la COP 27 à Charm-el-Cheick.

**Dans un contexte de crises interdépendantes et mondiales, il est essentiel d'aider les pays les plus vulnérables à se relever et faire front** au travers des coalitions d'actions concrètes.. Pour ce faire l'aide au développement, en particulier vers les pays les plus vulnérables, est essentielle. L'Union Européenne et ses Etats membres sont les premiers donateurs d'aide publique au développement dans le monde, avec plus de 70 Mds € d'APD 2021, soit 46% de l'APD mondiale. A titre national la France a depuis quelques années engagé une augmentation significative de son APD, qui a atteint le chiffre historique de 14,8 Mds€ en 2022 contre 9.5 Mds en 2017.

La pandémie de la COVID-19, le dérèglement climatique, la guerre en Ukraine et ses conséquences, ont exacerbé les inégalités déjà à l'œuvre et fragilisé encore les pays les plus pauvres et les pays à revenus intermédiaires. **Face à cette crise multiforme, la France souhaite mettre en place des partenariats d'action concrète qui nous permettent d'aller jusqu'au bout de la logique de solidarité financière.** C'est dans cet esprit que nous avons agi lors de la crise la COVID-19, en considérant l'accès aux vaccins comme un bien public mondial, et en facilitant la mise à disposition de 122 millions de doses de nos propres stocks dont 90% à travers le mécanisme COVAX.

**Sur la question de la dette, la France a fortement œuvré en faveur de l'adoption, en 2020, par le G20 et le Club de Paris, de deux initiatives multilatérales à l'attention de plus de 70 pays :** l'initiative de suspension du service de la dette et le cadre commun pour les

traitements de dette au-delà de cette suspension. Entre 2020 et 2021 l'ISSD a permis de suspendre le paiement de la dette aux créanciers du Club de Paris dans 42 pays en développement pour un montant total de 4,6 Mds USD. Lors du Sommet du G20 à Bali, la France a également appelé à la mobilisation du G20 afin de renforcer le Cadre commun pour faciliter les traitements, sur le modèle de l'accord historique conclu le 11 novembre 2022 entre le Club de Paris, les créanciers privés et les émergents, et en particulier la Chine sur la restructuration de la dette tchadienne.

**Nous nous réjouissons que lors de ce même Sommet, le G20 ait réaffirmé son engagement de mobiliser 100 milliards de dollars à partir des droits de tirage spéciaux.** A ce stade, 81,6 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux ont déjà été réalloués. Mais nous devons aussi aller encore plus loin, en passant à 30% de réallocation de nos droits de tirage au profit des pays africains les plus exposés et des pays les plus pauvres partout sur la planète.

**Enfin, le dernier point que nous souhaitons soulever est évidemment celui de la justice climatique.** À la demande de la France et de l'Union européenne, l'accord conclu lors de la COP27 répond aux attentes des pays les plus vulnérables, avec une décision forte : la création de nouveaux outils de financement sur les pertes et préjudices, qui ne se réduisent pas à un fonds, mais comprennent une mosaïque de solutions concrètes qui ont vocation à répondre aux besoins des pays les plus vulnérables touchés par des événements climatiques.

**Il est essentiel de tenir notre engagement de 100 Milliards pris à Copenhague et ce dès 2023,** et de voir concrètement l'argent être décaissé sur le terrain, beaucoup plus vite encore. Nous nous y attelons, en investissant chaque année 6Mds d'euros, ce qui est notre juste part de ces efforts conformes à nos engagements de Copenhague et de Paris.

**Il nous faut agir de manière encore plus résolue pour apporter des financements et des solutions concrètes pour la transition énergétique.** La France est ainsi prête à investir dans les coalitions de financement Partenariat pour une transition énergétique juste, comme nous l'avons fait avec l'Afrique du Sud il y a quelques mois, et comme nous l'avons fait avec l'Indonésie plus récemment à l'occasion de sa présidence du G20. Ces partenariats mobilisent des subventions, des prêts concessionnels, des prêts aux taux du marché, des garanties et des investissements privés. Ils mobilisent également l'expertise, les ressources et les opérations des banques multilatérales de développement.

**Mais pour faire face à la multiplication des crises actuelles et à l'accélération du changement climatique,** nous avons besoin d'un grand choc de financements concessionnels. C'est pourquoi nous avons annoncé avec la PM de la Barbade, Mme Mia Mottley, la création d'un groupe de sages de haut niveau qui devra faire des recommandations, dès le printemps prochain sur les financements innovants pour le climat. **Le Président Macron a également annoncé lors du sommet G20 de Bali, la tenue en juin prochain à Paris d'une conférence internationale sur un nouveau pacte financier avec le Sud,** qui aura pour vocation de faire avancer toutes les voies et moyens d'accroître la solidarité financière vers le Sud en abordant notamment la question des droits de tirage spéciaux et les enjeux de la dette, mais aussi la réforme du cadre d'adéquation du capital des banques multilatérales de développement.

Pour conclure, Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Président, la France reste pleinement engagée aux côtés des Nations unies, pour faire face aux crises successives que nous subissons. Les injustices du monde sont devenues insoutenables, et elles nous obligent à un sursaut collectif. Nous devons recomposer nos mécanismes de solidarité public-privé et les règles qui sont les nôtres et bâtir un

nouveau contrat entre le Nord et le Sud pour faire face aux nombreux défis auxquels les pays les plus vulnérables sont confrontés.

Je vous remercie.